Les réunions des Syndicats libres

Au Demi-Cercle, place Notre-Dame, une réunion des ouvriers et ouvrières des Syndicats libres s'est tenue à 10 heures. La salle était remplie.

M. J.-B. Denis présidait. Au cours de la réunion, MM. Denis et Blain, secrétaire général, déclarèrent que la position prise par les Syndicats libres était la bonne et que les événements la justifiaient.

Une réunion du même genre s'est tenue, l'après-midi, à 15 heures, « A la Nouvelle-Aventure », rue du Château, à Tourcoing, pour les syndiqués de cette ville.

CANTON DE LANNOY

Les chômeurs des communes du canton de Lannoy se sont réunis, mardi, à 13 heures 30, sur la place de Lannoy, et le cortège, qui comprenait environ 500 grévistes, s'est mis en marche dans la direction de Roubaix, pour se joindre à celui de cette ville, boulevard de Belfort.

A HALLUIN

La physionomie de la grève ne s'est guère modifiée à Halluin. Nous n'aurions rien à signaler au sujet de ce conflit si mardi, un groupe d'une centaine de grévistes ne s'étaient rendus à la manifestation de Tourcoing. Ils ont quitté Halluin vers une heure, se dirigeant paisiblement vers Roncq.

LES AUTRES GRÈVES

A CROIX

Une grève d'ouvriers savetiers

Huit ouvriers savetiers de la maison Christiaen, Grand'Rue, 113, se sont mis en grève pour obtenir une augmentation de salaire.

LES MINEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

Une détente est constatée

Nœux-les-Mines, 16 mars. — A la suite de déclarations récentes des directeurs des houillières, qui seraient disposés à faire certaines concessions, on constate une certaine détente dans les milieux ouvriers.

LES AGENTS DE L'ENNEMI

L'AFFAIRE MARTINAGE

CONFRONTATION DE TÉMOINS

Trois témoins ont été convoqués mardi pour confrontation avec Martinage : M. Vanchoubeck, négociant à Lille, et Desrousseaux, de Roubaix, employé à la maison Cavrois. Les confrontations n'ont rien apporté de nouveau ni pour ni contre l'inculpé.

Le lieutenant-instructeur s'est refusé à toute déclaration concernant les questions envisagées. Le troisième témoin, M. Lonck, ne s'est pas présenté.

— Le témoin à charge, M. Vuillemet, propriétaire de cinéma à Lille, rue Léon-Gambetta, de qui nous avons rappelé samedi qu'il fut inculpé puis relâché, nous prie de préciser qu'il bénéficia d'un non-lieu, son innocence ayant été établie.

UN ESPION CONDAMNÉ A CINQ ANS DE TRAVAUX FORCÉS

Le 2e Conseil de guerre de Lille, réuni sous la présidence du colonel Raoult, a jugé, mardi, Maurice Schandevyldt, sujet belge, boucher à Condé-sur-l'Escaut, dit « Le Gave », inculpé d'intelligences avec l'ennemi et plus spécialement du crime d'espionnage. Le défilé des témoins a duré toute la journée.

Le prévenu aurait appartenu à la police allemande; il aurait été muni d'une carte de policier et autres papiers compromettants, dont il a été trouvé porteur en avril 1917, lors de son arrestation pour émission de faux billets de Chambres de commerce, par le commissaire de police Cavez.

L'inculpé nie, mais plusieurs témoins, dont le commissaire et le garde-champêtre, ont eu cette carte entre les mains.

Malgré une défense habilement présentée par Mes Henrotes et Balavoine, le Conseil rend un verdict affirmatif concernant le crime d'espionnage : cinq ans de travaux forcés et cinq ans d'interdiction de séjour.

VENTES DE LAINES

A LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 15 mars. — **La troisième série des ventes s'est ouverte aujourd'hui. Les enchères étaient très animées.**

***Comparés aux cours de clôture de la série précédente,* les prix pour les mérinos et les croisés fins sont 5 p. c. plus élevés.**

120.000 balles seront offertes pendant cette vente, dont 20.000 sur description.

UN ORDRE DU JOUR du général Lacapelle

COMMANDANT LE 1er CORPS D'ARMÉE en faveur de l'Emprunt national

Le général Lacapelle, commandant le 1er corps d'armée, adresse l'ordre général suivant :

Aux officiers, sous-officiers et soldats du 1er corps d'armée, de 1914 à 1920,

Aux vaillants combattants de la Marne, de Verdun, des Flandres, de l'Aisne et de Soissons,

A tous les camarades qui ont combattu avec tant de vaillance et de ténacité, de courage et d'énergie, à vous tous les bons ouvriers de la victoire, qui avez, les premiers, franchi le Rhin à Mayence, je viens faire appel, et, comme aux jours critiques et sombres de ces cinq années de guerre, je vous dis : « La France compte sur vous, il faut la sauver. »

Oui, la France a encore une fois besoin de votre concours dévoué et absolu. La partie qui se joue aux guichets est aussi grave, aussi décisive que celle qui se jouait sous le feu des mitrailleuses et des obus.

En sortirons-nous vainqueurs ou vaincus?

Le patriotisme de l'épargne sera-t-il à hauteur de l'héroïsme de nos camarades qui ont, partout, versé généreusement leur sang pour que vive la Patrie, pour que le Nord soit libre?

Il le faut :

Ceux qui s'abstiendraient dans les circonstances présentes d'apporter au pays toutes les ressources dont ils disposent, seraient des criminels, comme ceux qui auraient abandonné le drapeau à l'heure de l'attaque, quand nous sortions des tranchées, baïonnettes hautes.

A cette heure-là, nous partions tous ensemble, personne ne restait en arrière. Il en sera de même aujourd'hui, car, si nous avons vou'u la France libérée du joug allemand et victorieuse, nous la voulons aujourd'hui vivant dans la paix sociale, l'ordre et la liberté.

A nous de collaborer à l'œuvre de restauration qui lui incombe; à nous de rendre à notre Patrie, santé et force.

Allons-nous perdre, par une abstention criminelle, le bénéfice de nos efforts pendant la guerre, et nous traîner lamentablement dans la gêne, la contrainte, le désordre et le discrédit, nous, les victorieux et les forts?

Voulez-vous épargner à vos enfants les horreurs d'une nouvelle guerre, assurer leur avenir définitivement? Eh bien! un moyen s'offre à vous:

Faites confiance à la France, et vous, qui, aux jours les plus critiques, n'avez jamais désespéré d'elle, apportez-lui tout ce qui n'est pas strictement et immédiatement nécessaire pour vos affaires. Vous affirmerez ainsi, aux yeux du monde, la résolution que nous avons de restaurer nos finances et de rétablir l'équilibre économique qui fera disparaître les difficultés de notre existence journalière.

Il faut montrer au monde qui n'a jamais douté de notre énergie dans la lutte et de notre capacité de vaincre, même aux jours sombres de Verdun, que nous serons assez résolus, assez laborieux, assez prêts à l'effort et aux sacrifices pour consolider et recueillir les fruits de notre victoire.

A l'heure où le monde va juger de la valeur de la France, officiers, sous-officiers et soldats du 1er corps, nous répondrons à l'appel de la Patrie.

Nous lui avons donné notre sang, lui refuserons-nous un peu d'argent et notre confiance? Jamais!!!

Le Général de Division,
commandant le 1er corps d'armée:
Lacapelle.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, MERCREDI 17 MARS :

Aujourd'hui, saint Patrice; demain, saint Alexandre.

77e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 heures; coucher, 18 h. 57.

Lune : Dernier quartier du 12. Nouvelle lune, le 20.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques, ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

En marge du sentiment national

Parlant hier, au cours de la grande assemblée en plein air qui se tint entre nos deux villes, des orateurs de la C. G. T. ont apporté de Paris le mot d'ordre révolutionnaire et antifrançais aux grévistes du textile dont le calme est remarqué et dont le sentiment national n'est pas mis en doute.

On ne peut méconnaître, à ce point, les sentiments du peuple ouvrier que l'on prétend diriger. Les orateurs lui ont parlé de la grève en des termes tels qu'ils donnent de singuliers arguments à ceux qui commencent à considérer le droit de grève comme un danger pour le pays : « La grève générale, a dit le secrétaire-adjoint de la C. G. T., Demoulin, sera l'arme de la C. G. T. lorsque celle-ci aura la certitude que l'heure est venue de marcher ». Contre qui et pour qui, on le sait par l'exemple de la Russie, où, sous la tyrannie de quelques profiteurs bol*chevistes, les travailleurs sont plus malheu*reux que jamais.

Ainsi donc, on vient dire aux grévistes *du textile de Roubaix-Tourcoing :* Vous croyez faire la grève pour obtenir de plus hauts salaires; mais, vous devez bien le savoir, cela, c'est de la frime; ce n'est qu'une répétition en vue de la grève générale pour le grand chambardement qui établira la dictature du prolétariat, la nôtre, bien entendu.

Puis, malgré les belles protestations des organes socialistes officiels de notre région, qui voulurent dans cette matière, témoigner leur patriotisme, on vient lancer une perfide insinuation contre l'Emprunt national, « qui échoue », a osé affirmer le même Demoulin.

C'est une calomnie, c'est aussi une trahison, — il faut appeler les choses par leur nom — de tenir ce honteux langage à l'heure où, par toutes les voix qui ont le droit de parler, l'Emprunt nous est montré portant comme une autre armée l'espoir et le salut de la Patrie.

Le malaise et le mécontentement grandissent chez beaucoup de travailleurs, inquiets et indignés, nous le savons, de voir leur cause si digne d'intérêt, maladroitement compromise par les nuées révolutionnaires et les ambitions de meneurs étrangers à leurs réelles aspirations. Leur bon sens de gens du Nord leur fait apercevoir le tort que de telles agressions antifrançaises causent au syndicalisme lui-même.

Et le moment est plus proche qu'on ne le pense où ces travailleurs bernés se libéreront du joug de politiciens qui se servent de leur misère pour réaliser leurs visées personnelles et qui vivent en marge du sentiment national. — A. T.

SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT

Nous recevons de la Chambre de Commerce de Roubaix un appel que nous nous empressons d'insérer :

Le Ministre des Régions Libérées adresse l'appel suivant aux populations du Nord :

SOUSCRIVEZ A L'EMPRUNT :

« S'ajoutant au concours de la France entière, vos souscriptions hâteront le relèvement économique de votre région, et, jointes à votre activité, lui rendront toute sa prospérité. — **E. Ogier.** »

La Chambre de Commerce de Roubaix est convaincue que ses ressortissants répondront à cet appel dans la plus large mesure possible, assurés qu'ils peuvent être que le succès de l'Emprunt accélèrera l'application intégrale de la loi des dommages de guerre.

C'est d'ailleurs, pour eux, l'occasion de faire un excellent placement qui leur procurera des intérêts très rémunérateurs, libres de toute charge fiscale, alors que les revenus des autres valeurs mobilières seront grevés d'un impôt qu'on annonce comme devant être de 10 p. c.

Que les retardataires veuillent bien s'empresser de souscrire. C'est samedi prochain que se clôturera la souscription.

LE TRAFIC LAINIER entre la France et l'Angleterre

Sous ce titre, nous lisons dans la « Journée Industrielle », une information que nous pouvons corroborer en en soulignant l'intérêt pour notre place :

La hausse de la livre sterling en décembre dernier avait eu pour conséquence de paralyser l'activité des acheteurs français de laines mérinos sur le marché anglais. Il en était résulté une baisse du prix de ces laines en Angleterre. **Mais la dépréciation du franc favorisait l'achat des articles manufacturés de Roubaix par les négociants de Bradford et d'autres places du Royaume-Uni.** Grâce aux disponibilités ainsi créées, les importateurs français de mérinos ont pu reprendre leur place sur le marché britannique, et les prix de la laine ont remonté de 10 0/0. C'est un exemple typique du rapport étroit qui existe entre l'exportation des produits manufacturés et l'approvisionnement de nos industries en matières premières. Il est aussi singulièrement réconfortant de voir les industriels du Nord rétablir avec une superbe maëstria leur situation commerciale d'avant-guerre.

Une enquête qui se poursuit actuellement sur ces questions, promet d'aboutir à des constatations significatives.

Fraternelle des Combattants Roubaisiens

L'assemblée générale à l'Hippodrome

Les Combattants roubaisiens ont mis un grand empressement ces jours derniers à apporter leur adhésion à la Fraternelle, ou à la renouveler, témoignant ainsi de l'intérêt qu'ils portent à leur Société. Aussi peut-on prévoir que dimanche prochain, à 10 heures, l'Hippodrome lui-même sera petit pour contenir leur foule. Le Conseil d'administration leur dira ce qui a été fait pour eux au cours de l'année et ce que l'on se propose de faire, à l'avenir.

Le capitaine de Sénéchal, le vaillant et actif Président des « Camarades de Combat », prendra la parole. Les adhérents de la Société qui auraient des questions à poser ou des vœux à proposer sont priés d'en avertir le Directeur, au siège social, 43, rue de la Gare, et de déposer le texte des vœux avant jeudi soir 18 mars.

Rappelons le tirage, entre tous les adhérents, de deux titres de 500 fr. de l'Emprunt National et la loterie de plus de deux cents lots utiles.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles, vente libre de : **Eau de Javel et brosses, beurre salé de Normandie** à 18 fr. le kilo; **beurre frais de Normandie,** à 16 fr. le kil; **fromage de Hollande et Chester,** 9 fr. le kil.; **œufs frais,** 0.65.

VIN ROUGE, 1.75 le litre

Mercredi 17, de 8 à 11 h., 10e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 9e jaunes et vertes.

POMMES DE TERRE, 0.35 le kilo (2 kil. par pers.)

Mercredi 17, de 8 à 11 h., 8e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 10e jaunes et vertes.

LES SERVICES DU CHOMAGE.— Les inscriptions:

Mercredi 17, à 8 h., 55.001 à 55.500; à 10 h., 55.501 à 56.000; à 2 h., 5.001 à 5.500; à 4 h., 5.501 à 6.000.

Jeudi 18, à 8 h., 60.001 à 60.500; à 10 h., 60.501 à 61.000; à 2 h., 61.001 à 61.500; à 4 h., 61.501 à 62.000.

Vendredi 19, à 8 h., 62.001 à 62.500; à 10 h., 62.501 à 63.000; à 2 h., 63.001 à 63.500; à 4 h., 63.501 à 64.000.

Samedi 20 mars, à 8 h., 64.001 à 64.500; à 10 h., 6.001 à 7.000.

Les personnes se trouvant dans les conditions voulues pour continuer à toucher les secours sont priées de se présenter au Service Central des Secours, 31 bis, Grand'Rue :

Les pièces à fournir sont : Le mandat d'admission actuel (feuille bleue); la liste de maison, certificat de salaire, certificat d'inscription à l'Office de Placement pour ceux ne travaillant pas.

L'INSCRIPTION POUR LE COKE. — 150 kilos pour 32 fr. 25, aux familles n'ayant pas de réchaud; 100 kilos pour 21 fr. 50 aux autres.

9e et 10e secteurs, mercredi 18, de 8 à 11 h.; 11e et 12e secteurs, de 14 à 17 h.

13e et 14e secteurs, jeudi 19, de 8 à 11 h.; 15e secteurs et retardataires, de 14 à 17h.

La distribution du coke pour le 1er et le 2e secteurs, commencera mercredi.

L'inscription aura lieu à l'ancien Hôtel des Postes, 2 rue Nain, sur présentation de la carte de charbon.

LA DISTRIBUTION D'AVOINE. — Mercredi 17, D de DI à la fin de D; jeudi 18, E à L; vendredi 19, M à S; samedi 20 mars, T à Z.

Le paiement **devra être fait avant l'enlèvement au** Service de la Voirie, rue Neuve, premier étage, bureau 4, au prix de 58 fr. les 100 kilos, soit 73 fr. 50 par tête.

LES CREANCES D'AVANT-GUERRE EN PAYS ENNEMIS. — La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing nous prie d'aviser ses adhérents que la loi relative à la création d'un Office de Vérification et de Compensation pour les créances d'avant-guerre des sujets ennemis, a été promulguée à la date du 10 mars 1920. Les intéressés qui désirent utiliser le Service du Contentieux de la Fédération, pour le recouvrement de ces créances, et qui n'ont pas encore envoyé leurs relevés, sont priés de les adresser le plus rapidement possible au « Service du Contentieux » de la Fédération, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix.

UNE CONFERENCE POUR L'ŒUVRE DES CAMPAGNES. — Samedi, 20 mars, à trois heures, le R. P. Roupain donnera, dans la chapelle de la Société des Familles, 45, rue de Lille, une conférence pour l'Œuvre des Campagne, sur « Le ministère du prêtre », (d'après P. de la Gorce, Welschinger, Charles Péguy).

LA DELIVRANCE DE BONS DE PAIN A PRIX REDUIT. — La Mairie nous communique :

Des bons de pains quotidiens de 400 grammes à prix réduit seront distribués, sur leur demande, aux consommateurs appartenant aux nouvelles catégories suivantes :

Militaires titulaires d'une pension de réforme ou d'une gratification de réforme, dont l'invalidité constatée est d'au moins 50 p. 100;

Ouvriers victimes d'accidents du travail, dont l'incapacité permanente a été évaluée par le Tribunal à 50 p. 100 au moins;

Personnes nécessiteuses secourues par les Bureaux de bienfaisance;

Personnes hospitalisées en vertu de la loi du 15 juillet 1898 sur l'assistance médicale gratuite, dans un établissement public ou privé; personnes nécessiteuses placées, en vertu de la loi du 30 juin 1838, sur les aliénés, dans les asiles publics ou privés.

Vieillards, infirmes, aveugles ou incurables recevant, en vertu de la loi du 14 juillet 1905, l'assistance à domicile ou dans des établissements publics ou privés ou chez des particuliers; personnes nécessiteuses âgées, infirmes, aveugles ou incurables reculciliés dans des établissements privés;

Femmes en gestation, à partir du cinquième mois, et femmes allaitant au sein;

Enfants âgés de moins de 13 ans assistés en vertu de la loi du 21 juin 1904, orphelins et enfants recueillis, âgés de moins de 13 ans et placés dans des établissements publics ou privés;

Pupilles de la Nation bénéficiant de la loi du 27 juillet 1918 âgés de moins de 13 ans et placés dans des établissements publics ou privés ou chez des particuliers;

Le Maire de Roubaix invite les intéressés à formuler, sans délai, leur demande à la Mairie, en vue de l'établissement à leur profit d'une carte spéciale qui leur sera délivrée incessamment.

HALLE FLIPO. Mise en vente de confitures à 3.50 la boîte de 1 kilog. Figues extra 2.50. Œufs 6.50. Vin rouge 2 fr. et 2.25. Fromages Chester, Hollande, Camembert, bleu, Gruyère. 47216d

ENTRE VOITURE ET TRAMWAY. — Une collision s'est produite mardi matin, vers huit heures, à hauteur de la rue du Tilleul, entre un tramway se dirigeant vers Lannoy et une voiture de brasseur appartenant à M. Loridan, brasseur, 56, rue du Tilleul, à Roubaix. Cette voiture, conduite par l'ouvrier Simoens, débouchant de la rue du Tilleul, ne put s'arrêter à cause du pavé glissant et vint tamponner la remorque. Tout se borne à des dégâts matériels.

LA RÉFECTION DU PONT DU CANAL DE LA RUE AMPÈRE. — Nous avons annoncé, il y a plusieurs jours, le commencement des travaux de pavage du pont du canal de la rue Ampère. Ces travaux sont aujourd'hui terminés et la circulation a été rétablie mardi matin, donnant ainsi accès au cimetière.

POUR PURGER UNE CONDAMNATION. — Le service de la Sûreté a arrêté, mardi matin, Victor Narcelin, 23 ans, rattacheur, demeurant rue d'Inkermann, qui doit purger une peine d'un mois de prison prononcée contre lui par le Tribunal correctionnel de Lille en date du 13 février dernier, pour vol.

LES VOLS DE CHARBON A LA GARE DU PILE. — M. Auséau, commissaire de police du troisième arrondissement, a rédigé des rapports à la charge de Louis Verbecque, 44 ans, mineur, demeurant en garni, rue du Chemin-de-Fer, 97; Louis Dutry, apprêteur, 40 ans, rue Solférino, 35, au Blanc-Seau; Albert Deridder, 17 ans, bâcleur, rue d'Italie, 27, et les frères Léon et Désiré Lefebvre, âgés de 13 et 16 ans, sous l'inculpation de vol de charbon à la gare du Pile.

Ce combustible était destiné au Consortium charbonnier.

CROIX

LES ELECTEURS REFUGIÉS. — Une élection au Conseil général doit avoir lieu le 21, dans le canton de Vimy (Pas-de-Calais). Les électeurs, réfugiés inscrits dans une des communes de ce canton, peuvent s'inscrire à la Mairie (Guichet 3) aujourd'hui mercredi, 17 mars, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h. Se munir de la carte d'électeur.

VOL AU CIMETIÈRE. — Le gardien du cimetière, M. Louis Vanoverberghe, a surpris, au cimetière, une ménagère portant un crucifix et un globe. Elle ne put fournir d'explications satisfaisantes. Conduite devant M. Fossat, commissaire de police, elle subit un nouvel interrogatoire et nia le vol. Elle a cependant été inculpée de vol au cimetière. Elle a été laissée en liberté provisoire, étant mère de cinq enfants.

UN ATTELAGE VOLÉ A LA GARE EST RETROUVÉ A LOOS. — Dans la soirée de dimanche, vers 22 h., une marchande de légumes de la rue de Wasquehal, Mme Vve Mallet, s'était rendue, avec sa voiture et son cheval, à la Gare, pour y chercher des marchandises. Elle s'aperçut, peu de temps après son séjour à la Gare, que son attelage avait disparu. Elle porta plainte à la gendarmerie de Roubaix, qui ouvrit une enquête. Mardi matin, M. Fossat, commissaire de police, a été avisé par le commissaire de Loos qu'un véhicule et un cheval avaient été abandonnés sur un terrain vague. Mme Vve Mallet est ainsi rentrée en possession de sa voiture. Les auteurs de ce... transport sont recherchés.

WASQUEHAL

RAVITAILLEMENT, mercredi 17, secteur du Cygne; jeudi 18 et vendredi 19, secteur du Centre. A la vente libre, en plus des denrées annoncées, seront vendus Corned-Beef, à 2.15 la boîte; poivre, à 1.15 la boîte; bœuf roti, à 5.70 la boîte; cannelle, à 1.00 la boîte; pois aux haricots, à 1.85 la boîte. Extrait de bœuf, à 2.00 la boîte; bougies, à 0.85 la pièce.

PAIN A PRIX REDUIT. — Les personnes qui ont omis de se faire inscrire dernièrement, peuvent le faire samedi, toute la journée, à la Mairie, ainsi que celles rentrant dans les catégories ci-dessous : Pensionnés d'accidents de travail avec incapacité de 50 p. c. au moins; femmes enceintes, à partir du cinquième mois; femmes allaitant au sein.

DELIVRANCE DES BONS DE PAIN A PRIX REDUIT. — Les différentes catégories de consommateurs ayant droit au pain à prix réduit, doivent se faire inscrire à la Mairie, bureau du Ravitaillement, de 8 à 12 h., et de 14 à 17 h., dans l'ordre alphabétique ci-après: Lettres A à C, le jeudi 18; D à K, le vendredi 19; L à P, le samedi 10; Q à Z, le lundi 22. Se munir de la carte de pain, livret de famille et autres pièces justificatives selon la catégorie à laquelle appartient la famille intéressée.

VENTE ILLICITE. — La police locale a dressé procès-verbal à un marchand de charbon qui vendait du combustible à 28 fr. les 100 kilos, alors que la taxe est de 23 francs.

UN OUVRIER BLESSÉ AU BRAS. — Un charpentier, M. Edouard Toilleul, demeurant à Croix, rue Vauban, 1, occupé aux chantiers de M. Chouard, à l'usine Hannart frères, a fait une chute en portant un madrier, et s'est fracturé le bras droit. M. le docteur Harlet, de Roubaix, lui a prescrit un repos d'un mois.

WATTRELOS

RAVITAILLEMENT. — Jeudi 18, numéros 5.761 à 6.435.

CONSULTATION DES NOURRISSONS de la Bâtillerie, à l'école de garçons, jeudi 18, à 14 h. 30. Des cartes de tombola seront remises aux mères et nourrices.

CHARBONS (11e distribution). — Inscription et vente de tickets pour distribution à domicile dans l'ordre suivant : 1er secteur, jeudi 18; 2e, vendredi 19; 3e, lundi 22; 4e, mardi 23; 5e, jeudi 25; 6e, vendredi 26; 7e, lundi 29; 8e, mardi 30; 9e, jeudi 1er avril; 10e, vendredi 2; retardataires, samedi 3; de 8 à 11 h. et de 14 à 16 h. 100 kilos pour les familles de moins de 5 personnes, pour 13 fr.; 150 k. par famille de 5 personnes et au-dessus, pour 27 fr., y compris les frais de camionnage et de livraison à domicile.

ŒUFS GARANTIS FRAIS 0.45, 0.55 et 0.60. 34, rue des Trois-Bouteilles. 47189

E. WERNER Joaillier-Orfèvre 24, rue Nationale, LILLE

LANNOY

ALLOCATIONS MILITAIRES. — Le percepteur paiera exceptionnellement les retardataires le 17 mars courant, à 10 h. ½.

LE PAIN A PRIX REDUIT. — Les bénéficiaires de pains à prix réduits par tickets ne pourront s'approvisionner que chez les boulangers de la commune.

LYS

SECOURS DE CHOMAGE. — On nous prie d'insérer : Les chômeurs non inscrits aujourd'hui, avant midi, dernier délai, seront rayés des listes de secours.

TOUFFLERS

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira dimanche 21, à 9 heures. A l'ordre du jour :

1. Rectification d'écritures; 2. Compte de la mutualité; 3. Crédits divers; 4. Achat de terrain en bordure de route; 5. Taxe sur les chiens; 6. Tramways ouvriers, prolongement de la ligne C, réponse de la Compagnie; 7. Budget, exercice 1920; 8. Rapport de la Commission des finances; 9. Questions diverses; 10. Assistance (huis-clos).

CYSOING

IL FAUT ÊTRE EN REGLE. — Dans la nuit de dimanche à lundi, la gendarmerie, a dressé procès-verbal à François Prévoos, sujet belge, qui était en état d'ivresse et manifestait d'une façon bruyante. Ce dernier a été l'objet d'un second procès pour infraction à la loi du 8 août 1893, pour défaut de feuille d'immatriculation.

LE CONSEIL MUNICIPAL se réunira en session extraordinaire, le samedi 20, à 19 heures, sous la présidence de M. Herbin, maire. A l'ordre du jour : Budget, éclairage public, questions diverses.

UN VOL DE 550 FRANCS. — Il y a quelques jours, Mme Veuve Rigault, de Bourghelles, constatait qu'une somme de 550 francs lui avait été dérobée. Elle en informa la gendarmerie de Cysoing, qui ouvrit une enquête. Elle finit par porter ses soupçons sur une amie de Mme Rigault, également de Bourghelles, qui avait été remarquée dépensant de l'argent en abondance. La culpabilité n'ayant pu être établie, faute de preuves, l'enquête se poursuit.

BOUVINES

C'EST DÉFENDU. — M. Duthilleul Roger, cabaretier, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir tenu son estaminet ouvert dans la nuit de dimanche à lundi jusque minuit ½.

POUR QUE LA FRANCE VIVE

Pour que sa puissance matérielle soit égalé à sa grandeur morale.

Pour que le sacrifice des poilus n'ait pas été vain.

Pour qu'au deuil des veuves et des orphelins ne s'ajoute pas la déception.

Pour que, comme l'a dit M. Poincaré, « la Paix qui n'est aujourd'hui encore qu'une espérance et un nom devienne une chose acquise et indestructible. »

Souscrivez à l'Emprunt de la Paix. 2621ad

TOURCOING

Aujourd'hui, mercredi, 17 mars :

Caisse d'Epargne, de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 à 4 heures.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public de 10 heures à midi et de 2 à 4 heures.

Service des dommages de guerre : Réception des dossiers à la Mairie : de 8 h. 30 à midi, numéros 20.551 à 20.650; de 2 à 6 h., numéros 20.651 à 20.750.

La Comédie-Française à Tourcoing

La représentation de gala qui sera donnée samedi, à 8 heures précises, au Théâtre Municipal, au profit de la Caisse de Secours de l'Association Professionnelle des Journalistes du Nord, est appelée à un vif succès. Ce sera un événement. Qu'on en juge, du reste, par la renommée des artistes qui interpréteront les différents rôles de l' « Aventurière » :

M. Georges Grand (Fabrice), sociétaire de la Comédie Française; M. André Brunot, sociétaire de la Comédie Française (Annibal); Mlle Chartanne, du Gymnase (Dona Clorinde); Mlle Yvonne Hebert, du Vaudeville (Célie); M. Arnould, sociétaire de la Comédie Française (Horace); M. Perdou, de l'Odéon (Monte-Prade); M. Pinat, de l'Odéon (Darie); M. Rivier (un valet).

Durant les entr'actes, Mlle Yvonne Hebert et les sociétaires de la Comédie Française, réciteront des poésies ou diront des monologues.

De tous côtés, on nous presse d'ouvrir la location, ce qui ne pourra se faire qu'à partir de demain, jeudi, à midi. S'adresser chez M. Castelain, débitant de tabac, Grand'Place. On est prié de se presser, car les billets seront rapidement enlevés.

Prix des places : Loges et fauteuils, 10 fr.; Première galerie (série A), 4 fr.; Première galerie (série B), 3 fr.; Deuxième galerie (série A), 2 fr.; Deuxième galerie (série B), 1 fr.

A LA FÉDÉRATION AMICALE des COMBATTANTS de la GRANDE GUERRE
(Groupe régional de l'U.N.C.)

L'exposition des photos de guerre

La journée de dimanche a obtenu un plein succès; nombreux étaient les visiteurs qui admiraient les chefs-d'œuvres de nos artistes locaux et régionaux, la section des « Héros de l'occupation », et les 6.000 photos de guerre, vues de tous les fronts.

Signalons tout spécialement notre toute dévouée « Harmonie du Blanc-Seau », qui, de 11 heures à 13 heures, par d'agréables morceaux de musique, a charmé les visiteurs.

La clôture ayant lieu dimanche prochain, 21 mars, nous ne saurions trop engager les retardataires à se hâter de visiter cette exposition unique.

Nous rappelons que l'exposition est ouverte tous les jours, de 9 heures à 18 heures, et de 14 heures à 18 heures, et que tous les membres de la Fédération, combattants, prisonniers, remplaçants, accompagnés d'une personne, ne paieront que demi-place sur présentation de la carte d'adhérent. L'entrée est gratuite pour les mutilés.

AU RAVITAILLEMENT

AU SERVICE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES, Amicales, rue du Hase. — Il sera mis en vente aux Amicales, rue du Hase, 1er étage, mercredi et jeudi prochain, de 8 h. 30 à 11 h. 30 et de 2 h. à 4 h. du soir : bonneterie, gilets à manches, flanelles pour hommes, couvertures, pardessus-vareuses, pour enfants jusqu'à 5 ans, chemises fillettes, caleçons de sport, bas et chaussettes pour enfants jusqu'à 12 ans, chaussures de fatigue et de repos pour hommes, nouvel arrivage de chaussures pour hommes et femmes, ainsi qu'un lot de semelles et de talons en cuir; cuir au kilo. — **Merceris :** Laine, lacets, boucles et agrafes de pantalons, boutons cornes et fantaisie, cordon, fil et agraphes, rubans régence, etc.

ANTOINE REDIER A TOURCOING. — La conférence organisée par le Comité de la Bibliothèque catholique, aura lieu le jeudi 25 mars, à 8 heures, à la Maison des Œuvres, 18, rue de Tournai, sous la présidence de M. François Flipo, président du Tribunal de Commerce.

Après le rapport sur l'œuvre de la B. C. pendant l'occupation ennemie, une conférence sera donnée par M. Antoine Rédier, lieutenant au 338e R. I., décoré de la Croix de guerre et chevalier de la Légion d'Honneur, directeur du « Monde Illustré » et auteur de livres (Méditations dans la tranchée, Pierrette, le Mariage de Lison, le Capitaine), écrits en campagne, à l'intention de ceux qui survivraient à la Victoire, pour qu'ils soient dignes de la tâche qu'elle leur donnerait à remplir.

« Jeunes gens et jeunes filles au lendemain de la guerre », tel sera le sujet de la conférence, dont l'intérêt se laisse facilement deviner, et traité par M. Rédier, qui est un causeur pénétrant autant que délicat écrivain, il n'est pas douteux que parents et jeunes gens en tireront d'utiles leçons pour l'avenir de notre pays, dont c'est le devoir de tous de se préoccuper à l'heure présente.

N.-B. — La séance est gratuite. On peut réserver des places moyennant un franc, en s'adressant à la Librairie, 18, rue de Tournai.

UNE NOYÉE AU BLANC-SEAU. — Des passants ont retiré du canal, mardi matin, vers six heures et demie, le corps d'une inconnue qui flottait sur l'eau, à hauteur du pont du Fresnoy.

L'identité n'ayant pu être établie, M. Galland, commissaire de police, l'a fait transporter à la morgue de l'Hôpital Civil.

L'inconnue paraît âgée d'une soixantaine d'années.

LA MAISON D'AMEUBLEMENTS « GEORGES WIART et Cie », décorateurs, 79, rue Nationale, à Lille (près la « Dépêche »), informe son aimable clientèle qu'elle a installé dans ses magasins, un rayon de **LUSTRERIE ET D'OBJETS DE DÉCORATIONS.**

Elle a réuni dans un ensemble, en même temps que des mobiliers inédits de chambres à coucher et de salles à manger, un choix complet et sélectionné de lustres nouveaux et des meilleures copies d'ancien, ce qui permettra aux visiteurs de se rendre compte de l'effet décoratif et d'ensemble de l'éclairage et du mobilier. 47184d

VIN BLANC doux, goût du Nord. Livraisons à domicile. **Hourez,** 91, rue Mouvaux, Rx. 47122c

UN SUICIDE. — Un journalier, Louis Delmotte, 76 ans, demeurant 84, rue du Petit-Village, a été trouvé pendu dans son grenier, lundi, dans la soirée. Le désespéré était atteint de neurasthénie. M. Gabillaud, commissaire de police du 3e arrondissement, a fait les constatations.

A LA DOUANE. — Il sera procédé, le mardi 23 mars, à 2 heures, au Bureau de la Marlière, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des marchandises suivantes provenant de saisies : 1 k. 100 café vert; 55 k. 950 café torréfié; 1 k. 680 poivre en grains; 7 k. 350 chocolat; 182 k. 500 chicorée; 246 k. 600 sucre raffiné; 19 k. sucre tablettes; 1 k. 800 sucre candi; 4 k. 700 cassonade; 4 k. 700 amidon; 2 bouteilles eau-de-vie (1 l. 50); 0 k. 500 savon; 1 k. 400 pièces de vélocipèdes; 1 k. aiguilles pour machines à tisser; 6 k. mines de plomb; un canon de fusil de chasse; deux jeux de cartes; aux conditions énoncées lors de la vente.

UN CAMBRIOLEUR PINCÉ. — Au cours de la nuit de lundi à mardi, des agents de police en patrouille ont rencontré, sur le boulevard Gambetta, un individu qui transportait des objets mobiliers et des tableaux. Interrogé sur la provenance de ces objets, l'individu s'embrouilla dans ses explications, et, devant l'insistance des policiers, il fut contraint aux aveux. C'était un malfaiteur qui, à l'aide d'une fausse clef, s'était introduit dans la propriété de Mme Sénélar, 405, boulevard Gambetta, en l'absence de celle-ci. Déjà l'individu avait déménagé certains objets qu'il avait transportés à son domicile, 4, rue du Centre. Tout d'abord, le malfaiteur avait dit se nommer Vandestienne, mais, se ravisant, il déclina son véritable état-civil. C'est un certain Alphonse Vanhove, 38 ans, sans profession avouable; celui-ci a été déféré au parquet. Une perquisition faite à son domicile, a amené la découverte des tableaux enlevés chez Mme Sénélar.

MOUVAUX

LES TITULAIRES DE PENSIONS échues le 15 mars 1920, seront payés par le percepteur, le samedi 20, de 8 à 10 heures, à la Mairie.

MARCQ-EN-BARŒUL

RESTRICTION DANS L'ECLAIRAGE PUBLIC. — On nous prie d'insérer :

« La Compagnie du Gaz de Wazemmes informe le public que l'arrêt complet dans la fourniture du charbon à ses usines, la met dans la pénible nécessité d'opérer des restrictions dans la distribution du gaz. En conséquence, elle a fait, dès lundi matin, 15 mars, éteindre la moitié des lanternes d'éclairage public. »

NEUVILLE-EN-FERRAIN

EMPRUNT NATIONAL 5 0/0 1920. — La Société Générale (Banque) recevra les souscriptions à l'Emprunt dans une salle de la Maison Commune, 7, Place de la Mairie, le **Mercredi